

# Le Ouest

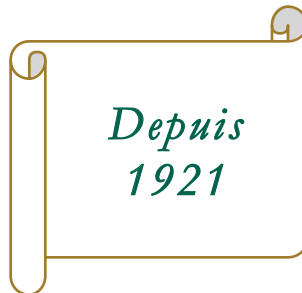
MARS 2014-NO 37, la revue des Saint-Rochois (es)

---

---

Bureau municipal  
806, rang de la Rivière Sud  
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450-588-6060  
Fax : 450-588-0975  
Site: [www.saint-roch-ouest.ca](http://www.saint-roch-ouest.ca)  
Courriel : [info@saint-roch-ouest.ca](mailto:info@saint-roch-ouest.ca)  
Horaire : mardi, mercredi & jeudi 8 h 30 à 16 h 30



Claude Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval  
Siège 2 : Mario Racette  
Siège 3 : Lucien Chayer  
Siège 4 : Pierre Mercier  
Siège 5 : Sylvain Lafortune  
Siège 6 : Jean Bélanger

Sherron Kollar, directrice générale  
Robert Brunet, inspecteur municipal  
450-831-2114 poste 7560

**PROCHAINE RENCONTRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014,  
à 20 h, au bureau municipal**



# Mot du Maire

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Déjà rendu au printemps...

Le printemps rime également avec le temps des sucres. La MRC de Montcalm est riche en délicieux produits d'érable. C'est donc le temps de visiter nos voisins et de se sucrer le bec. Bonnes dégustations!

Dans un autre ordre d'idée, lors du dernier budget, le Conseil municipal a choisi de modifier la façon de procéder pour l'attribution des plaques d'immatriculation des chiens, dont le propriétaire réside sur le territoire de la municipalité.



Pour l'année 2014, bien que toujours obligatoire, la plaque d'immatriculation sera offerte gratuitement. Vous devez venir chercher votre plaque au bureau municipal afin d'identifier votre chien. Les informations sur votre animal seront consignées dans un registre au bureau municipal, et transmis au centre de dressage Unique, pour permettre de retracer rapidement le propriétaire d'un animal perdu ou errant.

Le propriétaire ou le gardien d'un chien doit s'assurer que ce dernier porte, en tout temps au cou, la plaque d'immatriculation correspondante audit chien.

La municipalité de Saint-Roch-Ouest invite donc tous les propriétaires de chiens à se procurer leur plaque d'immatriculation au bureau municipal durant les heures d'ouverture de bureau, soit : les mardis, mercredis et jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Vous pouvez aussi vous procurer le formulaire sur le site de la municipalité, et nous le faire parvenir au bureau municipal ou nous contacter pour recevoir celui-ci par La Poste.

Pour signaler la présence d'un chien errant, veuillez communiquer avec le Centre de Dressage Unique inc. de Saint-Roch-de-l'Achigan au (450) 588-2493.

Claude Mercier,  
Maire



## TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE .....	2
TABLE DES MATIÈRES .....	3
RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET AVIS PUBLIC ...	4-7
SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2014.....	8
HYDRO-QUÉBEC – ÉLAGAGE DES ARBRES .....	9
ATELIER D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS .....	10
ATELIER : LA CLÉ : BIEN CHOISIR POUR BIEN SE LOGER.....	11
MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE – ATELIER RAMEAUX, HORAIRE SEMAINE SAINTE ....	12
SHÉSOSE .....	13
LA GALOPADE .....	14
INSCRIPTION BALLE 6 – 10 ANS.....	15
MAISON DES JEUNES.....	16
AFÉAS DE SAINT-ESPRIT .....	17
LE CLUB LES CŒURS JOYEUX.....	18
HEURE DU CONTE .....	19
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU .....	20-21
V.I.S.E. ....	21
CALENDRIER DES COLLECTIFS.....	22
DESJARDINS - JEUNES AU TRAVAIL – PÉRIODE D'INSCRIPTION 2014 .....	23
SERVICE D'ÉVALUATION DE LA MRC DE MONTCALM.....	24

# RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 MARS 2014*

## **TOURNOI DE QUILLES ANNUEL DE LA MRC**

Les conseillers qui le désirent participeront au tournoi.

## **RÉSOLUTION DÉFI SANTÉ 5/30**

Il est résolu d'autoriser une dépense de 40,00 \$ (taxes incluses) pour le souper des professeurs.

## **DEMANDE À LA FQM**

Il est résolu de demander à la Fédération Québécoise des Municipalité (FQM) de faire les démarches pour signer une entente comme celle de l'UMQ avec Gaz Métro .

## **ÉCOCENTRE-SAINTE-JULIENNE**

Il est résolu d'accepter l'offre des municipalités membre de l'ÉcoCentre et de devenir membre pour que nos citoyens puissent bénéficier sans frais de l'ÉcoCentre de Saint-Julienne

## **RÈGLEMENT 110-2014- RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 99-2011**

Il est résolu que le présent règlement soit adopté.

## **RÈGLEMENT 111-2014- DÉCRÉTANT CERTAINES NORMES RELATIVES AUX CHIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Il est résolu que le présent règlement soit adopté.

## **DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2013**

Le rapport financier 2013 rédigé et vérifié, par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC, doit être signé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires Municipales et des Régions

## **LICENCES POUR LES CHIENS 2014**

Il est résolu que la plaque d'immatriculation pour identifier les chiens sera offerte gratuitement pour l'année 2014

## **MAINTIEN DE L'INVENTAIRE**

Il est résolu que les Estimateurs professionnels du groupe Leroux, Beaudry, Picard et associés inc. soient autorisés à faire le maintien de l'inventaire cette année et qu'ils préparent en même temps la fiche hybride.

## **LES VOIX DE L'ACHIGAN – CONCERT 2014**

La municipalité accordera un montant de 140 \$, représentant le coût d'une commandite pour une page entière.

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Que:**

**En date du 4 mars 2014**, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le règlement numéro **110-2014**.

### **RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Le projet de règlement contient la rémunération de base annuelle du maire qui est fixée à 4 789 \$ et celle de chaque conseiller qui est quant à elle fixée à 1 596 \$ pour l'année 2014. En ce qui concerne les années suivantes; le salaire sera indexé de 10 % pour les trois prochaines années. De plus, chaque élu aura droit à une allocation de dépense d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération.

Le règlement est disponible au bureau municipal, 806, rang de la rivière sud, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30)

**DONNÉ À** Saint-Roch-Ouest, ce 6e jour du mois de mars 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Que :**

**En date du 4 mars 2014**, lors de la séance ordinaire, le conseil municipal a adopté le règlement numéro **111-2014**.

### **DÉCRÉTANT CERTAINES NORMES RELATIVES AUX CHIENS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Ledit règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé au bureau de la soussignée au 806, rang de la rivière sud, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30)

**DONNÉ À** Saint-Roch-Ouest, ce 6e jour du mois de mars 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

# AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest par la soussignée, Sherron Kollar, Directrice générale de Saint-Roch-Ouest,

1. **QUE**, lors de la séance ordinaire du 4 mars 2014, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement numéro 112-2014, établissant le code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest.

2. **QUE** l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal est imposée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

3. **QUE** le projet de règlement numéro 112-2014 peut être résumé ainsi qu'il suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest poursuit les buts suivants :

- Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil municipal de la Municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et, avec discernement;
- Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant par la municipalité, telles qu'énoncées à l'article 4 du projet de règlement, sont : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

Les règles de conduite instaurées audit projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- Toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- Toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;
- Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

4. **QU'**il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 112-2014 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 1er avril 2014, à 20 h, à la salle du conseil.

5. **QUE** tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, au bureau municipal, au 806, Rang de la Rivière Sud, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

**DONNÉ** à Saint-Roch-Ouest, ce 6e jour du mois de mars 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Que:**

Lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mardi 1er avril 2014 à 20 h, au bureau municipal au 806, rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Le conseil va statuer sur la dérogation mineure suivante :

- Dérogation mineure visant à réduire la largeur minimale sur la rue de 5 mètres afin de permettre la subdivision du lot 2 564 668.

Identification du site concerné :

Lot : 2 564 668  
Adresse : 288, Route 125  
Saint-Roch-Ouest

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 12e jour du mois de mars 2014.

Sherron Kollar,  
Directrice générale

### Bénévole de la tête aux pieds !

**La semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 6 au 12 avril 2014 est un moment important pour souligner l'impact considérable de l'engagement des bénévoles au bénéfice de notre communauté.**

Le bénévolat est une richesse importante non seulement pour les organismes, mais également pour tous les milieux pour la réalisation de projets communautaires. La semaine de l'action bénévole, bien qu'elle ne soit pas le seul moment pour le réaliser n'en demeure pas moins une période privilégiée pour constater et reconnaître le bien-fondé de leur action et surtout pour les remercier de tous les gestes gratuits qu'ils ont posés pour le mieux-être de gens de leur collectivité..

#### **Bénévole de la Tête aux Pieds...**

Voilà le thème de la FCABQ qui vise à souligner la passion qui habite les bénévoles, leur engagement entier, que ce soit envers une cause qu'ils ont adoptée ou par plaisir spontané. Collectivement, ils se dévouent de la tête aux pieds, apportant une contribution essentielle à la qualité de vie des communautés. Individuellement, chaque bénévole partage ses atouts intellectuels, compétences, aptitudes physiques et autres talents. C'est par l'ensemble de ces actions que les bénévoles rayonnent à leur façon dans leur milieu!

#### **L'Action bénévole au Regroupement Bénévole de Montcalm(RBM)**

Saviez-vous que l'organisme compte sur plus d'une centaine de bénévoles afin de soutenir les activités offertes à la communauté ! On les retrouve à l'accompagnement transport bénévole, dans les groupes Entraide et Amitié (GEA) pour les activités régulières, visites et téléphones d'amitié, etc. Pour le RBM, l'implication bénévole est essentielle, tout comme des centaines d'organisations qui fonctionnent et grandissent grâce aux bénévoles qui s'y impliquent.

En cette semaine, rendons hommage aux centaines de bénévoles des différents secteurs d'activité qui oeuvrent au mieux-être de la collectivité. N'hésitez pas à leur dire merci de mettre au service de la population leurs talents, leurs connaissances et leur expérience.

**BRAVO et MERCI** pour votre engagement dans la communauté ! Bonne semaine à vous, indispensables bénévoles !

Source : *France Trudel Lanoue*

**« C'est le devoir de chaque homme et de chaque femme de rendre au monde au moins... autant qu'il a reçu! »**

**Albert Einstein**



## Hydro-Québec procédera à l'élagage des arbres situés près de son réseau électrique

Saint-Jérôme, le 6 mars 2014

Dans le cadre de son programme annuel de maîtrise de la végétation, Hydro-Québec réalisera des travaux d'élagage des arbres aux abords du réseau de distribution d'électricité dans différents secteurs des municipalités de Saint-Alexis, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Esprit, Saint-Jacques, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Roch-Ouest. L'entreprise JLL a été mandatée pour effectuer les travaux.

L'entretien de la végétation à proximité du réseau électrique est nécessaire afin d'assurer un espace de dégagement sécuritaire entre les arbres et les installations électriques. Ces travaux contribuent à la fiabilité de l'alimentation électrique ainsi qu'à la sécurité du public et des employés d'Hydro-Québec ou d'autres entreprises qui ont à intervenir sur le réseau électrique.

Les activités de maîtrise de la végétation se déroulent dans le cadre de campagnes annuelles planifiées par les experts en foresterie d'Hydro-Québec et sont cycliques en fonction de la croissance des arbres et de l'historique des interventions réalisées. Hydro-Québec effectue chaque année ces interventions préventives sur près de 17 500 km de lignes, soit 65 fois la distance entre Montréal et Québec.

### Qualité du service électrique, sécurité et prévention

Près de 40 % des pannes d'électricité et des bris sur le réseau sont causées par la chute de branches ou d'arbres sur les fils électriques lors d'événements climatiques comme de forts vents, du verglas ou de la neige lourde. Dans des régions plus fortement boisées, par exemple les Laurentides et l'Outaouais, ce pourcentage est souvent plus élevé. Le simple contact d'une branche avec un fil électrique peut occasionner des pannes, générer des baisses de tension ou même, dans certaines circonstances, provoquer un incendie.

Hydro-Québec rappelle à ses clients qu'il est dangereux de s'approcher trop près du réseau électrique. Seuls les employés d'Hydro-Québec et ceux des entreprises qu'elle mandate sont habilités à intervenir à moins de trois mètres des fils électriques. On ne doit jamais tenter d'élaguer ou de couper soi-même un arbre qui se trouve près des lignes et des installations électriques.

Pour prévenir les situations à risque, Hydro-Québec invite les citoyens à planter des espèces à faible déploiement et à croissance limitée près des installations électriques, soit le bon arbre au bon endroit.

Pour de plus amples renseignements sur les arbres que l'on peut planter à proximité du réseau, la maîtrise de la végétation à Hydro-Québec ou pour faire une demande d'élagage d'arbres à proximité du réseau électrique, visitez le site Web d'Hydro-Québec à [www.hydroquebec.com/arbres](http://www.hydroquebec.com/arbres).

- 30 -

### Pour renseignements à Hydro-Québec :

Marie-Julie Archambault  
Relations avec le milieu - Laurentides  
Téléphone : 450 565-2210 (poste 2057)



## Atelier d'information pour les proches aidants «Les clés sur le deuil et les pertes»

**Les ateliers sont accessibles aux aidés et aux aidants**, et les sujets abordés à cette rencontre seront : Les étapes et le processus nécessaires à la traversée des pertes et des deuils. **Atelier animé par Francine Cuierrier**  
**« Aux couleurs de la vie »**

**Date : Mercredi, le 9 avril 2014**

**Heure : de 19h à 20h30**

**Lieu : Regroupement Bénévole de Montcalm  
27, rue St-Louis St-Esprit**

**Si vous désirez obtenir un service de répit-surveillance soit au Regroupement Bénévole de Montcalm ou à votre domicile, faire la demande lors de votre inscription, et ce gratuitement pour les aidés.**

**Transport disponible sur demande au coût de 4\$.**

**INFO 450-839-3118 ou 1-888-839-3440 #226.**

**Bienvenue à tous les proches aidants!**



## ATELIER LA CLÉ : BIEN CHOISIR POUR BIEN SE LOGER BIENVENUE À TOUS!



Tôt ou tard, en tant qu'aîné(es), nous sommes appelés à solliciter des services et des organismes pour nous aider à rester dans notre domicile, ou bien nous pouvons être devant la nécessité de vivre un déménagement.

Autant faire les bons choix et se préparer, n'est-ce pas? Pour ce faire, vous devez analyser votre situation actuelle, vos critères, ce à quoi vous tenez, le milieu de vie recherché, et bien connaître les ressources de soutien à domicile, etc. Pour entamer un processus d'analyse et d'exploration et pour vous préparer adéquatement à vivre cette étape de changements en harmonie, vous pouvez assister à l'atelier « La clé? Bien choisir pour bien se loger ». C'est gratuit. (Atelier ouvert à toute la population de la MRC de Montcalm).

- . **Où?**           **Saint-Jacques (Maison du Folklore- 66 rue Ste-Anne)**  
                          **– inscriptions obligatoires, places limitées**  
                          **Lien Google Maps <http://goo.gl/maps/9EdKA>**
- . **Pour qui?** **Tous les citoyens aînés de la MRC de Montcalm**
- . **Quand?**       **Mercredi 26 mars, de 13h à 16 h 30 (accueil 12 h 45)**

**N'attendez pas d'être à la remorque des événements...**

**Participez activement à votre avenir!**

**Pour information et inscription (gratuit, mais obligatoire, places limitées!!).**

**Contactez Isabelle Cloutier au 450-839-3118 #228 / sans-frais 1-888-839-3440 #228.**

***Au plaisir de vous voir!***

*Isabelle Cloutier, chargée de projets  
Regroupement Bénévole de Montcalm  
Table de concertation en soutien à domicile de Montcalm*



## MESSAGE DE VOTRE ÉGLISE

Bureau du presbytère à la sacristie au 88 rue Saint-Isidore (450) 839-2573  
André Chevalier, prêtre responsable

### Tirage diocèse-paroisse

Les billets de tirage diocèse-paroisse sont maintenant en vente au coût de 100\$. Sur chaque billet vendu un montant de 30\$ sera remis à la paroisse de Saint-Esprit. Nous vous invitons donc à vous procurer ces billets le plus tôt possible. Vous pourrez les obtenir au presbytère ou auprès des marguilliers. Si le coût du billet vous paraît trop dispendieux, vous pouvez vous regrouper. Le tirage aura lieu le 21 mai prochain.

### Atelier de tressage de rameaux

Nous vous invitons à un atelier de tressage de rameaux qui se tiendra au sous-sol de l'église, le samedi 5 avril 2014 à compter de 9h30. Une invitation particulière est lancée à ceux qui ont de l'expérience. Votre contribution sera particulièrement appréciée puisque vous pourrez initier les nouveaux qui sont à leurs premières armes dans ce domaine. Merci à l'avance pour votre collaboration.

### Horaire pour le sacrement du pardon et la Semaine Sainte

- Célébration communautaire du pardon : 19h30, 9 avril, à Saint-Esprit uniquement.
- Dimanche des Rameaux : 13 Avril - Vente et bénédiction des Rameaux
- Jeudi Saint : 17 avril, 19 h 30 (Saint-Esprit uniquement)  
Célébration de la Cène du Seigneur
- Vendredi Saint : 18 Avril (Saint-Esprit uniquement)
- 14 h 30 Marche du Pardon : (Croix du village)
- 15 h Célébration de la Passion du Christ
- Samedi Saint : 19 Avril, 21 h (Sainte-Julienne, uniquement)  
Veillée Pascale
- Dimanche de Pâques : 20 Avril, 9 h Célébration de la Pâques  
Chorale des enfants et Buffet .

***Joyeuses Pâques !***

Notre église : [www.eglisesaintesprit.org](http://www.eglisesaintesprit.org)

# SHÉSOSE

## Voyage horticole

Notre voyage horticole se tiendra le 2 août prochain. Le départ se fera à 8h00 de Saint-Esprit

Les endroits visités sont :

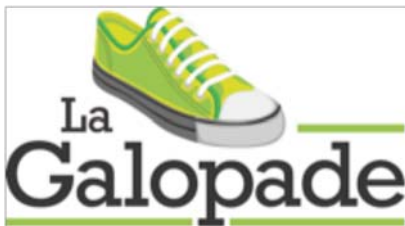
- 1-. Parc Marie-Victorin à Kingsley –Falls  
(Dîner : apporter votre lunch)
- 2-. Visite du vignoble Les Côtes du Gavet à Tingwick  
(dégustation)
- 3-. Rose Drummund à Drummundville
- 4-. Souper au Restaurant Carlito à Trois-Rivières

Le voyage, incluant les entrées aux jardins, le souper, les pourboires et l'autocar de luxe, coûte 100\$ et le libellé du chèque doit être fait à l'ordre de la SHÉSOSE.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec Françoise Allard au 450-839-2969.

## Conférence de la SHÉSOSE

Notre prochaine conférence du 28 mars sera présentée par Denis Bernard et portera sur 40 trucs et recettes pour insectes et maladies. Ne manquez pas cette conférence qui saura vous plaire par son côté pratique pour vous assurer plus de succès dans la culture des plantes qui vous causent des problèmes. Vous êtes donc bienvenus et nous vous attendons en grand nombre.



## **La Galopade est de retour en 2014.. En route vers la 11ème édition !!**

*Après le vif succès réalisé en 2013 ( plus de 1400 inscriptions, un record ) La Galopade est de retour cette année au grand plaisir des adeptes de la bonne forme physique. C'est ainsi que nous invitons tous les coureurs et marcheurs de Saint-Esprit et des municipalités avoisinantes de la grande région de Lanaudière à participer à cet évènement LE DIMANCHE 24 AOÛT 2014 à l'école Dominique-Savio.*

Les épreuves à l'horaire pour cette journée sont le 1 km, 5 km, 10 km et le 20 km pour tous les coureurs débutants comme expérimentés. La populaire course des Bout'Chou est toujours au programme pour les jeunes de 6 ans et moins. L'an dernier, près de 150 jeunes participants franchissaient la ligne d'arrivée en cette journée ensoleillée et chaude.

Pour les adeptes de la marche, le 3 km est toujours au programme ainsi que le 10 km pour ceux et celles qui aiment les défis.

A noter que tous les frais d'inscription perçus pour ces deux épreuves de marche seront versés, encore cette année, aux différentes Maisons des Jeunes situées sur le territoire de la MRC de Montcalm. L'an dernier, une somme de \$1500 a été remise aux intervenants et animateurs de ces 5 maisons des Jeunes.

En terminant, le comité organisateur de La Galopade 2014 accueille dans ses rangs deux nouveaux collaborateurs cette année en la personne de Mme Émilie Brouillette et de M. Dominic Lapalme . Ce comité formé de 7 personnes est à préparer une onzième édition de La Galopade, un rendez-vous familial où l'ambiance festive est à l'honneur. On vous attend en grand nombre le 24 août prochain.

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : [www.lagalopade.ca](http://www.lagalopade.ca) .

Notre adresse courriel : [lagalopade@hotmail.com](mailto:lagalopade@hotmail.com).

André Pelletier : 450-839-1029.

# Inscription Balle 6-10 ans

---



C'est maintenant le temps  
d'inscrire vos enfants  
pour la saison de Balle 2014...

La saison 2014 débutera  
le 27 mai prochain.

Les parties se tiendront les mardis ou les jeudis de 18 h 30 à 20 h,  
selon la température.

Initiation à la balle avec parties amicales entre eux.

Quelques parties amicales contre St-Roch durant la saison.

Le coût de l'inscription est de 5 \$ par enfant, payable lors de la  
première partie.

Pour informations et inscriptions :

François Gagnon

Caroline Langlois

450-397-0685

450-953-0695

[fgagnon@dggagnon.com](mailto:fgagnon@dggagnon.com)

[caroline\\_langlois@videotron.ca](mailto:caroline_langlois@videotron.ca)

\*Cette année, nous demandons un chèque de dépôt de 10 \$ pour le  
prêt de l'uniforme. Nous vous remettons le chèque lors de la remise  
de l'uniforme, à la fin de la saison.



## MAISON DES JEUNES

### CALENDRIER

### AVRIL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		<b>1</b> Billard et ping pong	<b>2</b> Soirée cinéma à la Mdj	<b>3</b> Création artistique	<b>4</b> Soirée vidéo clip et billard	<b>5</b>
<b>6</b>	<b>7</b> Jeux de société	<b>8</b> Billard et ping pong	<b>9</b> Unis pour se nourrir	<b>10</b> Création artistique	<b>11</b> Soirée Jeux vidéo et choix du film pour la soirée ciné	<b>12</b>
<b>13</b>	<b>14</b> Activité de science	<b>15</b> Billard et ping pong	<b>16</b> Soirée cinéma à la Mdj	<b>17</b> Création artistique de Pâques	<b>18</b> Activité de pâques	<b>19</b>
<b>20</b>	<b>21</b> Activité de science	<b>22</b> Billard et ping pong	<b>23</b> Unis pour se nourrir	<b>24</b> Création artistique	<b>25</b> Soirée Jeux vidéo et choix du film pour la soirée ciné	<b>26</b>
<b>27</b>	<b>28</b> Atelier et discussion	<b>29</b> Billard et ping pong	<b>30</b> Soirée cinéma à la Mdj			



## A.F.E.A.S. DE SAINT-ESPRIT



### CALENDRIER DES ACTIVITES 2013-2014 :

- 18 mars Dîner à la cabane à sucre La petite coulée avec la FADOO de Saint-Esprit. Le prix du repas est de 14,00 \$ par personne.
- 9 avril Souper et activité « Femmes d'ici » : détails à venir
- 14 mai Souper et activité « Femmes d'ici » : Élections et assemblée générale
- 11 juin Souper de fin d'année
- Juin – Juillet Sortie de fin d'année

### OSEZ LE DONNER

Osez le donner est une grande campagne de financement annuelle au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec.

Osez le donner invite la population à faire don de leurs soutien-gorge à des endroits désignés.

Vous êtes donc invitées à déposer vos soutien-gorge dans la boîte prévue à cet effet, dans l'entrée de la pharmacie Familiprix de St-Esprit.

Pour chaque soutien-gorge amassé, 1,00 \$ est versé à la Fondation. Depuis 2008, c'est près de 1 million de dollars qui ont été remis à la Fondation du cancer du sein du Québec.

Osez le donner vous remercie de les aider à cheminer vers un monde où le cancer du sein ne sera plus qu'un mauvais souvenir !

**BONNE FÊTE** aux membres dont l'anniversaire est en mars.

Pour l'AFEAS

Diane Roy,  
Secrétaire

### Le Conseil de l'AFEAS 2013 -2014

Hélène Lapalme prés. et très.	450 397-0535	Paulette Guérard conseillère	450-839-3027
Angéline Savard, vice-prés.	450-839-9450	Diane Roy secrétaire	450-839-6679
Noëlla Hamel-Côté conseillère	450-839-2708		

## ACTIVITÉS RÉGULIÈRES AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE

Mardi Activités régulières

Jeudi Baseball-poche

*Ces activités régulières au sous-sol de l'église peuvent être remises pour cause de travaux au sous-sol. Renseignez-vous*

**Mardi 18 mars** Dîner à la Cabane à sucre La Petite Coulée (143 rang des Continuations)  
Coût: 14\$ par personne payable à la cabane. On vous y attend.

**Assemblée générale annuelle** le 8 avril 2014 à 7 h 00 p.m. (19 h 00)  
au sous-sol de l'église. Nous commanderons du poulet Benny pour le souper (moitié poitrine et cuisse) pour 5 h 30 p.m.

Donnez votre nom s'il-vous-plaît à Pauline 450 839-7934 ou Véronique 450 839-3242.

**Nos sympathies** à M. le curé Chevalier dont la mère est décédée.

**À ceux qui ont perdu un être cher**, nous partageons votre peine.

**Prompte guérison** à nos malades.

**Bonne fête** à ceux et celles dont l'anniversaire est en mars.

**Réflexion:** *Pardonner, ce n'est pas oublier;  
c'est mettre un terme à la souffrance..*

### Conseil 2013-2014

Pauline Drainville, présidente 839-7934

Dorine Henri, vice-prés. 839-2975

Fernande Martel, trésorière 839-7860

Véronique Guérard, secrétaire 839-3242

Roch Leblanc, adm 839-3377

# Heure du conte

À la bibliothèque de St-Esprit  
45 rue des Écoles

Dimanche le 13 avril de 13h30 à 15h30

Venez écouter un conte animé sur le thème  
de Pâques, suivi d'un bricolage.  
Une petite collation sera servie.  
Bienvenue à tous



S.v.p. veuillez appeler, si possible, à la bibliothèque pour nous informer de votre présence (450-831-2274). Vous pouvez laisser un message nous indiquant combien d'enfants seront présents et leur âge. Cela nous permettra de prévoir le matériel nécessaire pour le bricolage. Il est préférable que les enfants de 6 ans et moins soient accompagnés.

# BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

## **UN CONTE POUR PAQUES**

Nous vous attendons en grand nombre à la prochaine heure du conte qui aura lieu LE DIMANCHE 13 AVRIL 2014 prochain à 13h30. Contactez-nous pour vous inscrire au 450-831-2274 (laissez le nom de l'enfant, son âge et votre numéro de téléphone). Les enfants âgés de 6 ans et moins doivent venir accompagnés. Il y aura bien sûr un conte, puis une période de bricolage et une petite collation.

## **EXPOSITION DE LIVRES SUR LES GROUPES ET LES CHANTEURS MYTHIQUES**

Vous aimez les Beatles, les Rolling Stones et Bob Marley? Pourquoi ne pas venir voir l'exposition de livres sur ces groupes et chanteurs ainsi que quelques autres à découvrir...

## **UN ACCÈS INTERNET WI-FI DISPONIBLE**

Nous mettons à votre disposition l'accès Internet sans fil gratuitement. Donc, si vous désirez accéder à Internet de votre portable ou téléphone intelligent, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque durant les heures d'ouverture

## **PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIOCQLM**

D'un seul clic, accédez à votre dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques

Pour y accéder : [mabibliothèque.ca](http://mabibliothèque.ca)

Quand on vous le demande votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée et le mot de passe est ALICE

## **SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR FACEBOOK :**

Bibliothèque Alice Parizeau (St- Esprit) et indiquez votre appréciation par un « j'aime ». J'essaierai d'inscrire à toutes les semaines des nouvelles, commentaires et liens de toutes sortes, en rapport bien entendu avec notre bibliothèque et le monde littéraire en général.

J'espère avoir de nombreuses visites

## **NOUS AVONS REÇU BEAUCOUP DE LIVRES EN DONS CES DERNIÈRES SEMAINES ...**

...et nous remercions les généreux donateurs. Vous avez des livres à donner, vous avez entrepris votre ménage du printemps et vous voulez faire de la place? Alors pensez à nous. Nous acceptons tous les livres.

## **BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU**

Nous nous chargeons de faire le tri pour remplacer les livres usés sur nos tablettes ou pour compléter notre collection. Ce que nous ne gardons pas est mis en vente et au bout de quelques mois les livres non vendus sont remis à un organisme de charité. De plus, actuellement, nous faisons du ménage sur nos tablettes afin de faire de la place. Nous mettons en vente à très bon prix ces livres. Alors ne tardez pas

### **HEURES D'OUVERTURE**

Mardi : 9 h à 17 h  
Mercredi : 12 h à 16 h  
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30  
Pour nous joindre : 450-831-2274.

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice Parizeau

## **VISION INTERNET SAINT-ESPRIT**

---

### **HORAIRE D'UTILISATION DES ORDINATEURS**

Mardi : 9 h à 17 h  
Mercredi : 12 h à 16 h  
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Pour utiliser l'ordinateur durant ces heures, vous devez être autonome; les bénévoles se faisant un plaisir de vous recevoir, mais n'étant pas disponibles pour vous aider.

Tarifs : Utilisation de l'ordinateur : 2\$ / heure  
Pour nous joindre : 450 831-2274

Diane Lamarre

# CALENDRIER DES COLLECTIFS 2014

Mars : 18  25  

Avril : 01  08  15  22  

**\*\*\* Les collectes débutent à 7 h le matin \*\*\***



**(BAC BLEU)**  
Matières recyclables



**(BAC BRUN)**  
Matières organiques



**(FEUILLES)**  
Collecte spéciale  
de feuilles



**(POUBELLE)**  
Ordures ménagères



= Jour de collecte des matières recyclables (bac bleu)



= Jour de collecte des matières organiques (bac brun)



= Jour de collecte spéciale de feuilles (en sac)



= Jour de collecte des ordures ménagères

# PRÊT À FAIRE LE SAUT VERS UN 1<sup>ER</sup> EMPLOI D'ÉTÉ?

*Desjardins - Jeunes au travail  
est pour toi si :*

- *Tu es étudiant(e)*
- *Tu es âgé(e) entre 15 et 18 ans*
- *Tu n'as pas d'expérience de travail significative*
- *Tu es inscrit(e) à l'école pour septembre 2014*

St-Roch-de-l'Achigan, St-Roch Ouest,  
St-Esprit, St-Alexis, St-Lin-Laurentides,  
Ste-Julienne, St-Calixte, St-Jacques,  
Ste-Marie-Salomé,

Le formulaire d'inscription et les offres d'emploi pour les résidents de la MRC de Montcalm seront disponibles au [www.cjemontcalm.qc.ca](http://www.cjemontcalm.qc.ca) à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Si tu as des questions, tu peux communiquer avec Geneviève au 450 831-3930, 1 888 831-3930

**Période d'inscription:**  
**Du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> mai 2014**





## SERVICE D'ÉVALUATION DE LA MRC DE MONTCALM - MAINTIEN D'INVENTAIRE DES PROPRIÉTÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE SAINT-ROCH-OUEST

Selon la Loi sur la fiscalité municipale (article 36.1), l'évaluateur de la MRC doit s'assurer, au moins tous les neuf ans, de l'exactitude des données en sa possession concernant chaque unité d'évaluation sur son territoire.

À compter du printemps, les citoyens de Saint-Roch-Ouest seront concernés par l'actualisation du maintien d'inventaire du milieu. Vous recevrez la visite d'un inspecteur autorisé. Les personnes mandatées à effectuer ces visites sont identifiées à l'aide d'une photo et d'une lettre de présentation, émanant de l'organisme accréditeur, soit la MRC.

Les visites de propriétés auront lieu entre 9 h et 21 h, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés. Si vous êtes absent lors du passage de l'inspecteur, un accroche-porte sera laissé sur place avec un formulaire et une enveloppe-réponse. Il sera alors de la responsabilité des propriétaires ou des occupants de remplir le formulaire et de le retourner à l'adresse indiquée.

### Rappels importants

Le Service d'évaluation de la MRC, dont le mandat est assuré par la firme Les Estimateurs Professionnels Leroux, Beaudry, Picard & Associés est déménagée à l'automne dernier au 215, chemin des Anglais, 2<sup>e</sup> étage, Mascouche (Québec) J7L 3P1. Vous pouvez communiquer avec l'un de ces professionnels au : **450 918-7200**.

Si une rencontre s'avérait nécessaire, nous vous rappelons que celle-ci peut se dérouler sur rendez-vous à différents endroits sur le territoire selon votre convenance.